

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre

Le : 13 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 mars 2024

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Brigitte SIMONNEAU, Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Muriel COTTIER, Monsieur David BARLET, Madame Elodie HAMELIN, Monsieur Cyrille CHAUVET, Monsieur Michel BAUDU, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur Lakdhar ABED (arrivé délibération n°4), Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Ludovic DELHOUME, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Madame RESTOUEIX Chloé, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Déborah CORNILLON, Monsieur Arnaud BOUHIER, Monsieur Jacques MIGOZZI, Madame Sylvie DEBIAIS, Monsieur Florent ALVAREZ (arrivé délibération n°2) ;

PROCURATIONS : Monsieur Patrice CHAUVET à Monsieur Cyrille CHAUVET, Monsieur David FRETILLE à Monsieur François POIRSON, Monsieur Denis AGNESE à Nadine BURGAUD ;

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur Stéphane CARILLON

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

Effectif légal : 27

Nombre de
Conseillers en
exercice : 27

Votants : 26

Présents : 23

Délibération n°2024-03-05 Désignation d'un correspondant Primagaz

Madame le Maire informe le Conseil municipal que pour donner suite à la démission d'un adjoint assurant les fonctions de correspondant titulaire « primagaz », il convient de remplacer ce dernier.

Pour mémoire, ce correspondant sera, pour le compte de la Commune, l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat pour la mise en œuvre des mesures à prendre en cas de crise majeure.

Madame le Maire propose de désigner Monsieur François POIRSON pour assurer cette fonction et demande s'il y a d'autres candidatures.

Le Conseil ayant procédé au vote, les résultats de celui-ci sont les suivants :

Monsieur François POIRSON est désigné comme correspondant titulaire "primagaz" à l'unanimité.

Monsieur Olivier TERRAZ reste correspondant suppléant.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID : 087-218712503-20240313-20240305-DE

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 18 mars 2024.

Affiché / Notifié le 18 mars 2024

Certifié exécutoire le 18 mars 2024

LE MAIRE,

NADINE BURGAUD

